

# Parlement des enfants 2015

## Proposition de loi

Visant à protéger les enfants des images et vidéos qui sont sur internet.

Présentée

par les élèves de la classe de CM2 de l'école polyvalente 166 rue Pelleport

Académie de Paris (circonscription 20A)

BARBE Quentin  
BERAUD Lula  
CAI Aline  
CHEHOURI KHALIFE Ali  
CISSE Sira  
DELANNOY Anastasia  
DEMARIGNY Maé  
DIDOUNI Sawsen  
EL ÂSRI Amel  
FAUCHEUX Elie  
GUERRIEN Nils  
GUIRAUD Flavie  
HUANG Clément  
IZABACHENE Melissa  
LAUX Chloé  
LEWANDOWSKI Mathilde  
LOPEZ Michael  
N'GHETA Fatoumata-Binta  
NIARE Abdoulay-Kader  
ÖZSOY Buket  
POIRIER Lucas  
POMMIER Robin  
POMMIER Zoé  
QIU Tony  
SELLAMI Riad  
SI-LARBI Nadia

## EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la France a signé la convention internationale des droits de l'enfant qui précise que chaque pays doit veiller à ce que les journaux, la télévision, les livres et Internet soient adaptés à notre âge et sans danger pour nous, afin de protéger notre vie.

Or, nous avons pu constater que lorsque nous utilisons internet au quotidien (pour faire des recherches pour nos exposés ou personnelles, pour jouer, pour regarder une vidéo ou une image...) nous sommes très facilement exposés à des situations et des informations qui ne sont pas adaptées à notre âge :

- publicités destinées aux adultes,
- bandes-annonces pour des films interdits aux enfants,
- images choquantes...

Dans notre classe, 20 élèves sur 26 ont déjà été confrontés à ces situations à plusieurs reprises, malgré l'installation du contrôle parental : ces images apparaissent soudainement sur nos écrans et nous ne pouvons pas les faire disparaître.

Mesdames, Messieurs, nous devons agir pour protéger, former et accompagner les enfants de France dans leur utilisation d'internet au quotidien.

## PROPOSITION DE LOI

### Article 1 :

Un service internet pour enfant doit être créé. Il doit être gratuit et sécurisé. Il proposera des liens vers des médias, des sites de vidéos, des encyclopédies (...) exclusivement dédiés aux enfants.

### Article 2 :

Chaque classe recevra en début d'année kit pédagogique (adaptée au niveau) avec des posters, des livrets pour les élèves afin de sensibiliser et d'aider les enfants dans leur utilisation d'internet.

### Article 3 :

Un numéro vert doit être mis en place pour les enfants qui sont confrontés à une image choquante. Une personne sera présente au bout du fil pour l'écouter, lui permettre d'expliquer ce qu'il a vu et le rassurer.

### Article 4 :

Les publicités doivent avoir une option pour l'ignorer ou la regarder, il y aura un fond gris et blanc sur lequel il y aura écrit : "Voulez-vous regarder cette publicité ? Accepter ou Ignorer."